



Rapport annuel des activités **2016**



Table des matières

Page

Mot du Président	3
Rapport annuel 2016	4
De sa création à nos jours	4
Mission.....	5
Vision	5
Devenir membre.....	5
Assemblée général annuelle 2016.....	6
Composition du Conseil d'Administration 2016	6
Le portrait de 2016 :	6
Parc équestre	9
Projet de 2017	9
Épilogue	11

Remerciements à nos collaborateurs :

La municipalité de Cantley

Les propriétaires fonciers

Écho de Cantley

Les Écuries Alouette

La Ferme de L'Amble

Animalerie Aqua-Zoo

Les Braves du Coin

Cheval Québec (Québec à Cheval)

Les Moulées de la Montée

Pizza Cantley

Mustang Saddlery

Deli Chenoy

Sellerie Denis

Mot du président

Chers membres,

Cette dernière année fut marquée par des hauts et des bas avec une belle finale. Je m'explique. Tôt dans l'année notre directrice des sentiers s'est vu obligée de quitter ses fonctions qui ont été reprises peu après par un nouveau directeur qui a dû à son tour nous quitter. Cette situation bien que déstabilisante a quelque peu ralenti notre bel élan mais non notre détermination à poursuivre notre développement. Plusieurs activités ont eu lieu tel que randonnées, souper spaghetti et une clinique de premiers soins équins. À noter que le bazar a été moins populaire cette année et que des ajustements y seront apportés dans les prochaines éditions. Par contre, nous avons eu un appui extraordinaire des élus municipaux lors de l'adoption en juillet dernier d'une résolution accordant à notre association un terrain municipal pour en faire un parc équestre. Les ententes d'usage restent à venir toutefois le soutien obtenu est prometteur.



Grâce au travail ininterrompu de votre CA au cours des dernières années, cet octroi d'un site à vocation équestre ouvre les portes à une offre de services inégalée pour les activités équestres de loisirs. Bien des choses restent encore à accomplir, par conséquent 2017 sera une année de transition vers un positionnement plus marqué sur la scène municipale voire régionale.

Finalement, je voudrais réitérer la nécessité de l'engagement actif de tous nos membres dans les activités du club soit comme participant, bénévole et/ou administrateur pour que tous puissent profiter de cette belle opportunité qu'est notre association de cavaliers. Si vous croyez pouvoir contribuer au succès de notre club, n'hésitez pas à partager vos idées et pourquoi pas de vous joindre à notre équipe de direction. Faites résonner les sabots de votre monture sur un sentier que vous aurez pavé, un heureux hennissement saura vous remercier.

Chaussez vos étriers et bonnes randonnées à tous !

André Godbout
Président
Cantley à Cheval

RAPPORT ANNUEL 2016

Cantley à Cheval fait parties des 50 clubs équestres affilié à Cheval Québec qui ont pour mission de développer la randonnée équestre sur des sentiers sécuritaires et bien entretenus.

Notre rapport des activités 2016 souligne les réalisations et évènements marquants de l'année pour Cantley à cheval (CàC) et ses projections pour 2017. C'est un outil de communications qui permet à ses membres de prendre connaissance du travail accompli en cours d'année.

Bonne lecture.

De sa création à nos jours

En 2010 naissait d'un projet de citoyens, amant de la nature et des chevaux, un rêve de créer un sentier unique, sécuritaire, inédit reliant l'est et l'ouest de la municipalité.

En 2011, comme pour tout projet de développement, un certain cheminement s'impose entre la première idée et la finalisation d'un plan d'action. Suite à des réunions du comité fondateur, des intervenants municipaux, forum de discussion avec la communauté équestre, Cantley à Cheval voit officiellement le jour en avril. Dès septembre ont lieu des réunions afin de préparer la 1ère assemblée générale et d'y élire en novembre son 1er conseil d'administration lui donnant le mandat de réaliser les grandes orientations et les priorités énoncés lors du forum.

En 2012, au mois de juin le sentier de Cantley à Cheval est officiellement ouvert aux randonneurs équestres. Sans compter ses heures, les bénévoles de CàC ont conçu des activités pour amasser des fonds afin de poursuivre le développement du sentier.

En 2013, reconnu comme association auprès de la municipalité de Cantley, une subvention de 1,000.00 \$ est accordée à CàC pour la poursuite du développement du sentier. La création du portail Cantley à Cheval sur la toile et d'une vidéo réalisée par M. Pierre Bélisle intitulé «La Randonnée».

En 2014, bien en selle et croyant au projet de CàC dans le développement d'un sentier équestre, les élus de Cantley nous octroient une subvention de 5,000.00 \$. Le CA est en discussion avec la municipalité pour qu'un parc équestre lui soit dédié et qui servirait de point central pour les cavaliers, cavalières de CàC.

En 2015, poursuite des discussions avec la municipalité pour l'octroi d'un parc dédié à l'activité équestre à Cantley sur le chemin Groulx. Concours de photos, Bazard et À vos fourchettes (souper spaghetti). Installation d'un ponceau au bout du chemin Claude-Lauzon rejoignant l'est et l'ouest du sentier.

2016, est marqué par l'aboutissement d'un grand projet. En juillet 2016 une résolution du conseil municipale de Cantley a été votée, afin qu'un terrain soit accordé à CàC, pour la création d'un parc équestre.

Mission :

- Développer un sentier praticable pour randonneurs équestre, sécuritaire en synergie avec la collectivité ;
- Promouvoir des activités équestres locales au bénéfice des randonneurs et des propriétaires d'écuries ou de centre équestres ;
- Veiller à l'entretien des sentiers de Cantley à cheval, ainsi qu'à la conformité et au respect des règlements et de la signalisation des sentiers ;
- Promouvoir des habitudes saines et respectueuses de l'environnement ;
- Promouvoir le code d'éthique du randonneur et en assurer l'application ;
- Collaborer de concert avec les propriétaires d'écuries ou de centres équestres afin de favoriser l'aspect récréotouristique de la randonnée équestre;
- Stimuler l'évolution de l'industrie du tourisme équestre à Cantley.

Vision :

Aménager un sentier équestre qui s'harmonise à l'environnement naturel de Cantley, au bénéfice de la communauté ayant à cœur l'activité équestre.

Devenir membre de CàC

En renouvelant votre adhésion annuelle ou en devenant membre, vous contribuez à la vitalité d'une association communautaire centrée sur un but commun : la passion du cheval. Être membre vous donne droit avec votre équidé, ce partenaire de loisir incomparable, de chevaucher le sentier de 7 kilomètres. Étant un regroupement associatif sans but lucratif, votre adhésion de membre de CàC permet le développement et la continuité du sentier. La carte de membre numérotée se fixe à la selle et vous permet un accès en tout temps au sentier. Vous devez porter celle-ci afin d'être facilement identifiable sur le sentier.

L'implication et l'engagement associatif de tous est primordiale pour le succès de CàC. Votre engagement ne fera que des gagnants et tous en bénéficieront. En premier lieu vous, votre cheval, les passionnés comme vous, le sentier, la collectivité et les générations à venir. De plus ce qu'il y a de formidable, ce sont les liens qui se crée entre nous qui partageons la même passion.

Vos idées et vos projets sont les bienvenus via le courriel de CàC à : cantleyacheval@hotmail.ca

Vous êtes au cœur de notre approche, partager votre ferveur et contribuer à son essor.

Assemblée générale annuelle 2016

Le 15 mars 2016 le CA de CàC convoquait sa quatrième assemblée générale annuelle (AGA), afin de faire le point, d'approuver les décisions en cours d'exercice, d'y présenter le rapport annuel des activités, le rapport financier, mais aussi de décider de ses orientations futures et d'y soumettre des propositions.

Composition du conseil d'administration 2016

Président et directeur des sentiers :	André Godbout
Secrétaire – trésorière :	Josée Mainville
Directeur des événements spéciaux :	Patrice Cousineau
Directeur des sentiers :	Connie Nuñez – départ 27-02-2016 Mario Rollin – départ 6-09-2016
Directeur des communications :	Pierre Bolduc

L'administration 2016 vous remercie de votre appui et de vos efforts tout au long de l'année. En tant qu'administrateurs nous sommes chargés de diriger, d'orienter les actions, de prendre position, de s'assurer de l'intégrité des décisions, d'être à l'écoute de nos membres, d'y garder un contact ainsi qu'avec la communauté de Cantley et de faire prévaloir les intérêts de CàC.

La qualité de la gouvernance repose sur un conseil d'administration ouvert et engagé. Cette année, des postes de directeur/directrice sur le conseil d'administration doivent être comblés et font l'objet d'élection. Tous les membres en règle de CàC peuvent postuler à l'un de ces postes. Votre candidature peut être déposée lors de l'AGA 2017.

Le portrait de 2016 :

Le bilan est le document qui vous permet de connaître l'évolution de notre association Cantley à Cheval et met en relief les activités qui rend notre association CàC unique et met en évidence notre identité équestre. Cet outil vous permet de constater les réalisations concrétisées au cours de l'année et les approches que votre CA prend pour l'année qui vient.

Voici le portrait des activités réalisés en 2016 :

Les points forts de 2016

11 janvier – Présentation au directeur de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique, M. Roberto Caron, du dossier d'un parc équestre en vue de sa présentation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

26 janvier – Participation à une soirée consultative de Loisirs Sports Outaouais sur les besoins en bénévolat

17 février – Présentation du projet de parc équestre au comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP). Le comité CLCP présentera le projet au conseil municipal et ainsi faire des recommandations pour l'octroi d'un terrain pour un parc équestre à CàC

27 février – Départ de Connie Nuñez, directrice des sentiers, pour des raisons familiales

15 mars – AGA – l’assemblée générale annuelle

5 avril – Suite à l’AGA, le CA souhaite la bienvenue à Mario Rolin à titre de directeur des sentiers. Les autres membres ont été réélus et conservent leur fonction.

16 avril – Participation de Josée Mainville et Pierre Bolduc à la soirée de reconnaissance des bénévoles organisée par la municipalité



27 avril – Souper spaghetti

7 mai – Bazar annuel sur le site de l’hôtel de ville

21 mai – Clinique de formation de premiers soins équins d’urgence aux Écuries Alouette

Fin mai – entretien printanier de la surface de la traverse du chemin Claude-Lauzon

1 juin – Ouverture officielle du sentier

12 juin – Installation des pancartes de direction et entretien du sentier

24 juin – randonnée de la St-Jean (cavaliers et cavalières de la Ferme de l’Amble)

12 juillet – Adoption par le conseil municipal de la résolution 2016-MC-R332 d’un site à vocation équestre pour Cantley à Cheval

14 juillet – Octroi d’un soutien financier de 100 \$ à même le budget discrétionnaire de la mairesse, Mme Madeleine Brunette

14 juillet – Réception d’une lettre officialisant l’octroi d’un terrain municipal pour en faire un parc équestre

14 août – Équipe de nettoyage pour dégager le sentier bloqué par un arbre tombé

23 août – Rencontre de planification pour le parc équestre

5 septembre – Randonnée de la fête du travail suivi d’un dîner

6 septembre – Démission du directeur des sentiers, Mario Rollin, suite à ses obligations professionnelles

6 septembre – Obtention d’un don de 100 \$ des Écuries Alouette

10 septembre – Exploration d’un tracé pour le sentier du côté ‘est’

15 septembre – Rencontre avec Guy Bruneau, directeur du service des loisirs, de la culture et des parcs, pour le développement du parc équestre

3 octobre – Soumission d’une demande de subvention municipale

19 octobre – Rencontre avec Aimé Sabourin, conseiller municipal du district #1, afin de discuter du parc équestre

23 octobre – Exploration avec le conseiller Aimé Sabourin des deux sites potentiels pour un parc équestre qui confirme le choix du site Groulx

25 octobre – Soumission de nouveau d’une demande de panneaux routiers de deux traverses de chevaux par l’entremise du conseiller Aimé Sabourin au comité des travaux publics

25 octobre – Soumission auprès du conseiller Aimé Sabourin des plans de développement et celui d’aménagement du parc équestre

26 octobre – Appuie favorable du comité des travaux publics à l’aménagement du site Groulx

13 novembre – Exploration d’un tracé pour le sentier et constate la possibilité d’une deuxième option pour un passage vers l’est

14 décembre – Suite aux représentations du conseiller Aimé Sabourin, la municipalité a dégagé une enveloppe de 50,000 \$ pour l’organisation d’un festival western à Cantley.



Parc équestre

La tradition du cheval est ancrée dans l'histoire du Québec et représente un patrimoine à part entière, la municipalité de Cantley est propice à l'équitation et au développement de sentier équestre sur son territoire. Le tourisme équestre représente une opportunité d'augmenter et de diversifier les revenus pour la région, donnant accès à un marché d'excursionnistes émanant des grands centres urbains émergent d'une génération mature, éduquée et en santé (baby-boomers) qui recherche de plus en plus des activités de plein air d'aventure douce et compatible avec les expériences recherchées par les touristes (ex. observation de la faune et la flore, découverte du paysage, grands espaces, plein air), Cantley offre ce milieu et ces attraits majeurs.

L'obtention du parc équestre sur le chemin Groulx à Cantley permet la concrétisation initiale d'un projet de 10 kilomètres de sentier équestre au caractère rassembleur pour les adeptes de ce sport. Ce projet initial permet d'accueillir des cavaliers-randonneurs de la région et d'ailleurs dans une enceinte aménagée et sécuritaires avec une aire de stationnement pour remorques. Le parc équestre permettra une connexion avec le sentier en plus de tenir des activités équestres, d'être un point d'eau et une aire de repos pour chevaux et cavaliers-randonneurs, le tout aménagé avec des tables de pique-nique, une toilette sèche, une cantine et bien plus selon les moyens financiers disponibles.

Le développement du sentier fait partie du plan de stratégie de développement de la municipalité. De plus, Cantley de par sa géographie, la beauté de son territoire, ses infrastructures, dispose d'un grand potentiel de développement pour l'activité équestre, le tourisme équestre et avec l'octroi du parc équestre, CàC et Cantley est en mesure de faire partie de l'inventaire de l'offre touristique équestre au Québec.

Projets de 2017

Notre association CàC a vécu une année pleine d'actions et a pu réaliser son projet d'acquiescer un parc équestre. Ce qui nous animera en 2017, sera la réalisation du parc, le développement du sentier dans la partie est afin d'accéder au parc et l'ouverture du parc aux membres de CàC.

Pour mener à bien son projet de développement, CàC compte sur son conseil d'administration et ses membres bénévoles qui année après année proposent régulièrement leur aide et ont à cœur le développement et la continuation du sentier.

Cantley à Cheval en 2017

Réunions mensuelles du CA de CàC ;

Développement du sentier dans la partie est de la route 307 ;

Aménagement du parc équestre sur le chemin Groulx ;

5 février 2017 – Rencontre avec les résidents du chemin Groulx afin de faire connaître le projet du futur Parc équestre situé sur le chemin Groulx ;

14 mars 2017 - L'assemblée générale annuelle aux fins de recevoir et d'étudier le bilan de l'association pour 2016, de procéder à l'élection des administrateurs, de vérifier les règlements et de discuter de toute autre question pertinente pour la bonne continuité de l'association CàC ;

26 avril 2017 – A vos fourchettes - 4ième souper spaghetti au bénéfice de CàC qui aura lieu à l'Association des Braves du Coin au 8 Braves du Coin, Gatineau, secteur Hull, avec remise de prix de présences, la vente de billets débutera sous peu. Cette activité est une importante levée de fond pour CàC, le prix des billets est de 15.00 \$ les adultes et 5.00 \$ les enfants, un souper en famille, entre amis et des passionnés de chevaux. C'est un rendez-vous ;

Printemps - Corvée de nettoyage du printemps dans les sentiers de CàC, date à venir ;

1er juin – Ouverture du sentier saison 2017 ;

3 juin – Inauguration du Parc équestre et Journée du Cheval

24 juin – Randonné de la St-Jean pour tous les membres dans les sentiers de CàC avec pause BBQ ;

4 septembre - Randonné de la fête du travail pour tous les membres de CàC dans le sentier avec pause BBQ ;

Dates à confirmer – Cliniques d'approche naturelle

Pour plus d'informations visiter régulièrement le site WEB de CàC au www.cantleyacheval.ca qui fait des mises à jour régulières, des nouveautés et de ses activités ainsi que sa page Facebook.

Bonne saison 2017



Épilogue

Partir en promenade avec son équidé, c'est d'avoir un contact privilégié avec le plein air, de vivre un moment d'émotion intense et de partages avec son cheval, chevauchant sur un sentier forestier loin de la civilisation. Cantley est un paradis pour les amateurs de plein air, de la nature et des chevaux. Le sentier de Cantley à Cheval offre des espaces de qualité exceptionnels. Goûtez et observez cette nature riche tant par son relief, ses lacs, sa faune et sa flore.

Le sentier équestre, repose sur l'accord obtenu des propriétaires de terrain privé, par l'établissement d'une autorisation de passage, sans frais et d'une convention dûment rédigée et paraphée par les deux parties, propriétaire et CàC. Ce sont des alliés inestimables pour la continuité et le développement du sentier. Ces ententes de passage offrent une couverture d'assurance responsabilité civile aux propriétaires. Rappelez-vous, quand on se promène avec notre cheval, on se promène chez quelqu'un ! De circuler uniquement sur le sentier et de respecter le travail des agriculteurs et de leurs cultures. De respecter les règlements émis par CàC. De respecter l'affichage et les propriétés privées. De replacer les clôtures et barrières tel que trouvées. Il est de notre devoir d'en tenir compte et de respecter les lieux.

La maintenance des sentiers est indispensable pour assurer la pérennité de l'itinéraire et offrir un sentier de qualité aux randonneurs. Des interventions régulières et/ou saisonnières permettent de lutter contre l'embroussaillage, vérifier l'état du sentier, remplacer les balises manquantes ou dégradées, etc. La nature étant ce qu'elle est, un arbre peut parfois tomber et bloquer le passage, votre collaboration est primordiale et nous permettra de maintenir le sentier sécuritaire.

La circulation à cheval sur les routes demande une collaboration de la part de tous les usagers. Les conducteurs empruntant les routes, qu'ils soient en selle ou en véhicule hippomobile doivent se conformer à certaines règles pour s'assurer de la sécurité de tous. Les conducteurs de chevaux et les cavaliers doivent respecter les règles de circulation et de signalisation prévues au Code de la sécurité routière. De circuler dans le même sens de la circulation et de préférer l'accotement à la chaussée. De suivre les procédures établies lors de la traverse d'une route, pour changer de direction ou pour rentrer dans un accès de l'autre côté de la route et de porter un brassard ou dossard réfléchissant en tout temps afin d'être plus visible. De garder une distance sécuritaire d'un minimum de 2 mètres entre les chevaux, c'est à dire de toujours voir la queue du cheval devant soi. Il existe des règles de sécurité non seulement pour les cavaliers qui circulent sur les routes, mais pour les automobilistes, qui doivent aussi respecter les cavaliers et leurs montures. De ralentir jusqu'à 40 km/h lors de l'approche et du dépassement d'un cheval ou d'une voiture hippomobile, de s'assurer que le dépassement se fait en toute sécurité avant de s'y engager, d'être à une distance latérale d'au moins 2 mètres, d'accélérer brusquement, freiner, utiliser le freins moteur, klaxonner et crier : cela pourrait effrayer les chevaux. Cantley à Cheval vous invite à consulter la brochure du MTQ grâce à la collaboration de Cheval Québec.

Partez à la découverte du sentier qui nous permet d'entrer au cœur de notre région et apprenez à connaître la faune en l'observant discrètement.

Mettez le pied à l'étrier et allez contempler cette nature.

Pierre Bolduc

Directeur des Communications

Cantley à Cheval

Source :

Sans trace Canada

Québec Cheval

Ministère des Transport du Québec